

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET
DES VALLEES DU HAUT-BEARN
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

SÉANCE DU 13 AVRIL 2017

Etaient Présents, 50 titulaires, 7 suppléants, 13 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Michel NOUSSITOU	à	Pierre CASABONNE
	Jean-Claude COSTE	à	Guy BONPAS-BERNET
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Marc OXIBAR	à	Daniel LACRAMPE
	Jacques NAYA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Pierre SERENA	à	David CORBIN
	Maïté POTIN	à	André LABARTHE
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
	Jean CAMSUZOU	à	Jean GASTOU
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET	à	Jacques MARQUEZE

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Jean-Louis CAZENAVE	suppléant de	Michel LAUGA
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Muriel BIOT	suppléante de	Pierre ARTIGUET
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS
	Daniel RONCALEZ	suppléant de	Evelyne BALLIHAUT
	Daniel MEDOU-MARERE	suppléant de	Christophe GUERY

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS (excusé), Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Fabienne MENE-SAFFRANE (excusée)

REÇU

21 AVR. 2017

SOUS-PREFECTURE
OLORON-S/MARIE

ATELIER BOIS ENERGIE (ARETTE) : CREDIT-BAIL IMMOBILIER

M. MORA indique que par délibération en date du 11 février 2016, la Communauté de Communes de la Vallée de Barétous avait décidé d'engager la construction d'un atelier à usage de stockage et valorisation de déchets verts par la fabrication de bûchettes densifiées, allume-feu et autres pellets..., sur le territoire de la Commune d'ARETTE, cadastré Section B n° 709, pour lequel elle a bénéficié de subventions et réalisé des emprunts pour apporter le complément de financement nécessaire.

Après la fusion, c'est notre nouvelle Communauté de Communes qui assure la fin du chantier et la mise à disposition de Monsieur PRADO Rock, Gérant de la société ECO'BOIS COMBUSTIBLES DU BARETOUS.

Pour ce faire, il a été convenu de conclure un Crédit-Bail Immobilier, pour une durée de 20 ans, sur le bâtiment et son terrain d'assiette.

Le seul objectif financier de la Communauté de Communes étant de réaliser une "opération blanche", c'est-à-dire de récupérer les dépenses engagées pour réaliser l'opération, déduction faite des subventions perçues, le loyer sera égal aux annuités de l'emprunt souscrit augmenté des dépenses diverses (frais d'acte, enregistrement, assurance...).

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 69 voix pour et 1 abstention (M. LABARTHE)

- **DECIDE** de mettre à disposition de la Société ECO'BOIS COMBUSTIBLES DU BARETOUS, l'atelier Bois Energie d'Arrette et son terrain d'assiette,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte en la forme administrative Crédit Bail Immobilier et régler les frais afférents.

Ainsi délibéré à OLRON STE MARIE, ledit jour 13 avril 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21/04/17



Le Président



Daniel LACRAMPE